



# KIC 2013

# MODALITES PRATIQUES

## Funding & Cofunding

# SOMMAIRE

1. Principes Funding/Cofunding
2. Justification Funding
3. Justification Cofunding
4. Utilisation de la subvention

# 1

## Principes Funding/Cofunding

# Principes

- Funding d' une activité calculé sur une année civile
- Annualité également du cofunding : on affiche le coût annuel déclaré et non le montant total du contrat
- Rapport Funding/Cofunding de 1/3-2/3 à 1/5-4/5 : si on obtient 10k€ de funding sur une activité alors il faudra mettre en cofunding de 20 k€ à 40 k€

# 2

## Justification Funding

# Justification Funding

- Présentation des coûts identique aux contrats européens FP7 : coûts complets (coûts directs + overheads)
- Financement à hauteur de 100% des coûts justifiés
- Dépenses éligibles : personnels permanents et non permanents (avec tenue de feuilles de temps) + missions

# 3

## Justification Cofunding

# Justification Cofunding

- Tous types de contrats de recherche : Européens, ANR, DGCIS, OSEO, Collectivités territoriales, industriels
- Condition d' éligibilité : être en mesure de justifier d' un lien scientifique avec le sujet de l' activité KIC (demandé dans les fichiers de reporting finaux)

# 4

## Utilisation de la subvention

# Utilisation de la subvention

- Dépenses sur l'année N
- Tous types de dépenses autorisés (à partir du moment où le montant de financement est justifié, notamment avec des dépenses de personnels permanents)
- A intégrer dans votre demande budgétaire 2013

**merci**

*Inria*  
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE